

N°422
Février 2020
Mensuel d'information
de la Commune d'Oupeye

L'ECHO d' OU PE YE



◆ MOT DU BOURGMESTRE

ENODIA/NÉTHYS : LA COMMUNE D'OUPEYE DÉFENDRA SES INTÉRÊTS !

Au cours de ces derniers mois, l'actualité a largement mis en avant un dossier qui interpelle de nombreux citoyens mais également la majorité des élus, à savoir l'affaire Néthys/Enodia.

En tant que Bourgmestre, je tiens à informer nos citoyens que notre Commune a pris position par rapport à ce dossier complexe.

Le Conseil communal du 12 décembre dernier s'est en effet penché sur la demande du Gouvernement wallon qui souhaitait que les Communes wallonnes se constituent parties civiles à ses côtés concernant les 18,6 millions d'indemnités d'argent public qui devaient être versés aux anciens dirigeants de Néthys.

Dès le 30 septembre dernier, face à de premières informations à ce sujet, notre Collège communal avait exprimé "sa préoccupation pour le respect de l'éthique et des règles de bonne gouvernance".

Étant, comme d'autres Communes liégeoises, un actionnaire de l'intercommunale, la Commune d'Oupeye a la volonté de préserver ses intérêts et ceux de ses citoyens et, pour ce faire, de s'associer à toute action dans la gestion de ce dossier.

Le Conseil communal de décembre a ainsi décidé d'autoriser le Collège communal, et même de le soutenir dans son intention d'aller en justice, par toutes voies de droit pour défendre les intérêts de la Commune d'Oupeye eu égard à tous actes posés dans le cadre de la gestion de la société NETHYS SA. qui seraient susceptibles de porter ou d'avoir porté préjudice aux pouvoirs publics concernés.

Le Collège communal du 13 janvier 2020 a décidé de mandater officiellement un cabinet d'avocats pour défendre les intérêts de la Commune dans le dossier Enodia/Néthys



Serge Fillot

◆ CONSEIL COMMUNAL du 21 novembre 2019

INTERVENTION D'UN CONSEILLER

Prise de connaissance de l'intervention de Monsieur le Conseiller Mauro LENZINI souhaitant remercier Monsieur Hubert SMEYERS à l'occasion de son départ du Conseil communal et informant l'assemblée de sa volonté de mettre lui aussi un terme à son mandat de conseiller.

INSTALLATION D'UN CONSEILLER

Admission à la prestation de serment constitutionnel de Monsieur Yannick STOCKMANS dont les pouvoirs ont été vérifiés. **Unanimité.**

BUDGET 2020

° Commune : Service ordinaire - recettes globales 40.747.264 € ; dépenses globales 34.693.055 € ; boni global 6.054.209 €. Service extraordinaire : Recettes et dépenses globales : 5.712.147 €

Approbation des groupes PS et CDH ; opposition des groupes EP, PTB et de MM. Jhaes et Bouzalgha.

° RCA (Régie Communale Autonome) – Plan d'entreprise. **Approbation des groupes PS, CDH et EP ; opposition du groupe PTB et abstention de MM. Jhaes et Bouzalgha.**

LA CHARTE «OUPEYE AGIT POUR L'ÉGALITÉ»

Adoption de la Charte «Oupeye agit pour l'égalité» relative à la mise en oeuvre d'une politique d'égalité des chances sur le territoire communal d'Oupeye. **Unanimité. Voir page 9.**

TAXES - Voir Écho d'Oupeye n° 421 de décembre 2019/janvier 2020, pages 3, Édito et 5, Environnement

° **Fixation pour l'exercice 2020 du taux de couverture des dépenses** en matière de collecte et de traitement des déchets ménagers par les recettes y relatives à 108 %. **Approbation des groupes PS et CDH ; opposition des groupes EP, PTB et de MM. Jhaes et Bouzalgha.**

° **Taxe sur l'enlèvement et le traitement des immondices pour les exercices 2020 à 2026** : l'intercommunale Intradel augmentant son coût à la tonne du traitement des déchets, de même que le tarif de sa cotisation, une augmentation de 0,05 € du prix du kilo de déchet est répercutée, tant pour les ménages que pour les commerçants ; ainsi qu'une révision à la hausse de la partie forfaitaire de la taxe (75 € pour les ménages) excepté à l'égard des isolés (ménages d'une seule personne : 40 €) et des ménages monoparentaux (constitués d'un seul adulte et de maximum 2 enfants à charge : 50 €).

Approbation des groupes PS et CDH ; opposition des groupes EP, PTB et de MM. Jhaes et Bouzalgha.

° **Taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques** de 8% et **taxe additionnelle au précompte immobilier** de 2.600 centimes - Exercice 2020. **Unanimité.**

MARCHÉ PUBLIC D'OUPEYE

Le marché hebdomadaire d'Oupeye se déroulera dorénavant sur l'esplanade du château d'Oupeye, rue du Roi Albert 127 ; amendement du règlement communal y relatif, arrêté en date du 25.03.2013. **Unanimité.**

PATRIMOINE COMMUNAL

° Acquisition à titre gratuit pour cause d'utilité publique de différentes emprises

constituant l'assiette du chemin sis rue Vallée à Hermalle-sous-Argenteau en vue d'être incorporées dans le domaine public communal (**unanimité**) ainsi que d'une partie de parcelle appartenant à la SPRL IMMO HERMEE sise rue de Fexhe Slins 1 à Hermée en vue de l'élargissement de la voirie (**approbation des groupes PS, CDH, PTB et de MM. Jhaes et Bouzalgha ; opposition du groupe EP.**)

MARCHÉS PUBLICS

° "Réfection de la cour de l'école Brouwir" au montant estimé à 59.205 € TVAC. **Unanimité.**

BASSIN DE TEMPORISATION D'HERMÉE

° Adoption des termes de la convention fixant l'intervention de la Commune d'Oupeye dans le financement du bassin de temporisation d'Hermée. **Unanimité.**

° Plan d'Investissement Communal 2019-2021 :

- Approbation de la convention relative à la réalisation d'un marché conjoint de travaux à passer avec l'A.I.D.E. dans le cadre du projet « Construction d'un bassin de temporisation et égouttage et réfection générale de la rue de Fexhe à Hermée ». **Unanimité.**

- Approbation du cahier des charges relatif au marché "Construction d'un bassin de temporisation et égouttage et réfection générale de la rue de Fexhe à Hermée" au montant 3.351.894 €, détaillé comme suit : - lot 1 : travaux de réalisation du bassin de temporisation, pour un montant de 2.411.131 € hors TVA à charge de la SPGE avec une participation communale forfaitaire de 585.000 € ; lot 2 : travaux d'égouttage à charge de la SPGE 519.427 € et travaux de réfection à charge de la Commune 509.816 TVAC. **Unanimité.**

QUESTIONS ORALES

- de Madame Thomassen portant sur le nettoyage des rigoles des rues non égouttées en cas de gelées ;
- de Monsieur Jhaes relative au coût de la pose d'un nouveau revêtement pour les trottoirs à la place de pavés, avenue Reine Astrid et rue de Hermée ;
- de Monsieur Tihon qui, précisant la proposition de motion que son parti avait envoyée, souhaite savoir si la Commune compte se porter partie civile dans le dossier Néthys ;
- de Monsieur Scalais au sujet de l'avis d'enquête publique au croisement de la rue du Tournay et du Thier d'Oupeye ;
- de Monsieur Sohet évoquant une publication sur Facebook d'un Conseiller communal d'Oupeye où il est fait référence à la théorie du « grand remplacement », désire obtenir des statistiques démographiques à ce sujet au niveau de la Commune d'Oupeye ;
- de Monsieur Pâques, revenant sur un dépôt de mitraille d'une société près de l'ancien pont de Hermalle, s'enquière de savoir si la Commune a fait le nécessaire au niveau de la taxe mitraille comme on le ferait pour les particuliers.

RÉPONSES AUX QUESTIONS ORALES DU CONSEIL COMMUNAL

DU 17.10.2019 : www.oupeye.be (Ma Commune - Vie politique - Comptes-rendus du Conseil).

◆ ÉDITO

FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX !

Madame, Monsieur,

Nous avons à cœur de travailler à votre service. Dans ce sens, nous avons fait le choix de développer des outils collaboratifs permettant d'aller à la rencontre de vos souhaits et vos ambitions. L'année 2020 s'annonce riche en innovations, parmi lesquelles l'application collaborative BetterStreet. Nous sommes très heureux de vous proposer un outil moderne dont le but est de faciliter la collaboration entre la population et les services communaux.

SIGNEZ UN PROBLÈME À VOTRE COMMUNE EN MOINS DE 30 SECONDES.

Vous voulez signaler un nid de poule, du mobilier urbain endommagé ou encore un dépôt sauvage ? Rien de plus simple avec BetterStreet. Via l'application mobile Android ou iPhone (ou via un formulaire web), vous avez l'opportunité de signaler un problème au moyen d'une photo et d'une catégorie. En moins de 30 secondes, votre Commune et le service adéquat sont automatiquement informés et peuvent prendre action. La photo et la géolocalisation précise vont nous faire gagner du temps et, cerise sur le gâteau, ce service permet de vous tenir au courant de votre dossier presque en temps réel.



VA-T-ON INTERVENIR PLUS VITE ?

Nous avons toujours les mêmes ressources techniques et parfois des travaux prennent du temps pour des raisons techniques ou parce que la demande nécessite l'intervention d'une tierce partie. Nous ne pouvons malheureusement pas vous garantir de réparer plus vite, mais nous nous engageons, à travers cette solution, à être à votre écoute ainsi qu'à échanger sur les sujets qui vous tiennent à cœur.

Pour en savoir plus, lisez la suite dans la rubrique « ESPACE TRAVAUX » en page 4.

Cindy Caps,
Échevine de la Citoyenneté

Christian Bragard,
Échevin des Travaux et de la
Propreté publique

◆ EGLISE DE HERMALLE-SOUS-ARGENTEAU

LE LIFTING DE NOTRE SEUL PATRIMOINE CLASSÉ EST PROGRAMMÉ !

Bref historique :

VII^e siècle : des traces écrites évoquent l'existence d'une église Saint-Lambert à Hermalle-sous-Argenteau, probablement en bois.

1624 : restauration de la haute tour en calcaire. Cet édifice imposant contenait déjà des pièces conservées aujourd'hui dont les fonts baptismaux du XI – XII^e siècle.

1781 : reconstruction d'une église avec les briques de l'ancienne. C'est l'église telle que nous la connaissons et qui est classée dans sa totalité. On pointe souvent la valeur de la tour et du clocher.

De 1972 à nos jours, la Commune et la Fabrique d'église ont effectué divers travaux de maintenance en attendant un dossier de restauration soutenu par les services "Patrimoine" de la Région. C'est ce dossier, subsidié à 65%, qui a été lancé en fin d'année 2019.

L'église Saint-Lambert de Hermalle-sous-Argenteau est le seul bâtiment totalement classé comme monument, en raison de sa valeur historique et "artistique". Ce classement a été acté le **3 juillet 1984** par un arrêté de la Direction de l'Infrastructure et du Patrimoine de la Communauté française. Cette décision était soutenue par la Commission royale des Monuments et des Sites datant de 1983.

En attendant un dossier soutenu par les services du Patrimoine, au vu des coûts d'un important dossier de restauration, de petits travaux de conservation ont été nécessaires, mais il est à présent impératif d'agir. La Commune comme les services du Patrimoine ont dès lors élaboré un dossier de restauration extérieure complet, un vrai lifting du bâtiment qui



outre sa valeur culturelle, présente un intérêt architectural mais également historique pour le village et ses habitants et même probablement pour la Basse-Meuse.

En décembre, le Conseil communal a donné son feu vert au projet proposé en lançant l'appel aux entreprises en travaux de restauration à remettre leurs offres. Cette procédure correspond à la publication du dossier des travaux attendus, l'étude par les bureaux candidats et les remises des offres s'ils sont intéressés. L'attribution du marché de travaux devrait, selon les délais légaux, se faire en fin d'année et être soumise à la Région pour validation. Après cette étape, le Ministre pourra signer l'arrêté de subvention et le chantier, d'un an environ, pourra démarrer.

Paul Ernoux, Échevin
des Finances et des Cultes

Serge Fillot, Bourgmestre
en charge des Travaux subsidiés

OUPEYENS, OUPEYENNES, BETTERSTREET, COMMENT ÇA MARCHE ?

On dit souvent qu'une photo vaut mille mots. Avec BetterStreet, vous pouvez nous signaler les soucis de l'espace public via une simple photo. Nous recevons votre demande, nous la traitons et nous vous tenons informés à chaque étape, via e-mail, de l'état d'avancement.



PRATIQUEMENT :

- Si vous avez un smartphone

- L'application BetterStreet existe sous Android ou IOS (iPhone, iPad).
- Cherchez « BetterStreet », en un mot, dans l'app store ou le Google Play et installez l'application.
- Créez-vous un compte citoyen et vous êtes parti.

- Si vous n'avez pas de smartphone

- Rendez-vous sur <http://www.betterstreet.org>
- Sélectionnez votre Commune et cliquez sur nouvelle entrée. Vous pourrez alors créer un signalement avec ou sans photo.

QUEL TYPE DE PROBLÈME PUIS-JE SIGNALER ?

En tant que citoyen, je peux soit :

- rapporter un problème,
- faire une suggestion,
- féliciter ma Commune.

BetterStreet est un système de signalement. Il ne s'agit en aucun cas de dénoncer quelqu'un ou quelque chose mais de constater.

Soyez polis et courtois dans vos commentaires, n'écrivez pas des choses que vous ne diriez pas en temps normal.

Acceptable

- Arbre - espace vert
- Collecte des déchets
- Dépôt clandestin
- Egouttage
- Graffiti - vandalisme
- Mobilier - éclairage urbain
- Nid de poule
- Pollution
- Route - trottoir
- Terrain de jeu

Pas acceptable

- Stationnement illégal
- Espace privé d'un voisin
- Un mégot de cigarette isolé
- Une déjection canine isolée
- Photo d'une personne
- Photo d'une plaque d'immatriculation

La Commune se réserve le droit de rejeter ou de supprimer toute photo qui ne correspondrait pas à la philosophie du service.

ET SI VOUS N'AVEZ PAS DE SMARTPHONE COMPATIBLE OU D'ORDINATEUR ?

Les autres canaux de communication sont bien évidemment toujours disponibles :

- administration, rue des Ecoles 4, à Haccourt – 04/267 06 00,
- service Travaux au Hall technique ruelle Pistolet à Oupeye – 04/267 06 30,
- mails aux adresses suivantes : proprete@oupeye.be ou travaux@oupeye.be

Dans la mesure où vous êtes équipé technologiquement, nous vous conseillons cependant fortement d'utiliser le système BetterStreet car les signalements sont directement envoyés au bon service pour traitement.



« Le monde ne sera pas détruit par ceux qui font le mal, mais par ceux qui les regardent sans rien faire. » (Albert Einstein)

BALADES COMMENTÉES

En collaboration avec le club La Godasse et la Commission Sentiers Nature, nous vous proposons de découvrir prochainement 2 balades pédestres balisées d'Oupeye :

- **mercredi 5 février** : « Promenade Sur les Pas de Bacchus » - 7 km – départ à 9h30, devant l'église d'Heure-le-Romain, rue François Janssen
- **mardi 3 mars** : « Promenade des Chapeliers » - 5 km – départ à 9h00, place de la Station à Houtain St-Siméon.

Vous pouvez également vous rendre aux points de départ, en co-voiturage. Le point et l'heure de rendez-vous sont alors le local de « La Godasse », rue Sondeville 11 à Oupeye (derrière le château) 15 minutes avant l'heure de départ officielle de la balade.

Aucune inscription n'est nécessaire.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de Madame Klippert au 04/267 07 22.



Promenade des Chapeliers - 5km



Promenade Sur les Pas de Bacchus - 7km

Christian Bragard,

Echevin des Travaux et des Espaces verts

◆ ENVIRONNEMENT

UNE CAMPAGNE DE DÉRATISATION GRATUITE DU LUNDI 17 AU VENDREDI 21 FÉVRIER. INSCRIPTION OBLIGATOIRE !

Campagne de dératisation et sachets

Comme vous le savez, la Commune organise chaque année une campagne de dératisation. Une deuxième est aujourd'hui programmée à la demande de certains citoyens. Elle se déroulera du 17 au 21 février. Elle est gratuite mais **l'inscription est obligatoire pour le mercredi 12/02** (voir coupon à compléter et à faire parvenir à l'Administration communale-service DÉRATISATION, rue des Écoles, 4 – 4684 Haccourt). Pour rappel, le service de l'Environnement distribue plus de 3000 sachets de raticide aux Oupeyens qui le demandent (s'adresser au guichet d'informations).

Cependant, tous ces efforts auront une portée limitée si on ne s'attaque pas aux origines du problème.

Précautions à prendre

Le rat a besoin d'eau, de nourriture et d'une cachette.

Essayons donc de limiter son champ d'action en suivant ces recommandations :

- Avoir de l'ordre. Une maison et un jardin bien rangés et soignés offrent moins de cachettes aux rats.
- Débarrasser la nourriture de vos animaux domestiques tous les soirs car c'est aussi une source d'alimentation attractive pour le rat.
- Conserver la nourriture pour animaux domestiques dans des boîtes fermées et ne la laisser pas simplement par terre dans des sachets ou des caisses en carton. Quand vous nourrissez les oiseaux avec des graines, pensez-y, cela attire aussi les rats !
- Ne pas laisser traîner vos déchets et les jeter directement dans les poubelles munies d'un couvercle. Les sacs en plastique sont trop faciles à transpercer avec leurs dents.
- Ne pas laisser traîner poubelles et restes de nourriture.
- Conserver la nourriture le plus possible dans des boîtes ou verres hermétiquement fermés.
- Ne pas verser les restes de nourritures dans les toilettes ou dans l'évier. Le rat brun vit dans les égouts. La nourriture évacuée de la sorte est pour lui une source d'alimentation.

JE DEMANDE LE PASSAGE DE LA FIRME ASSURANT LA DÉRATISATION

Nom :

Prénom :

Adresse :

Commune :

Code postal :

Tél :

GSM :

Présence au domicile (date et heure) si nécessaire :

Intervention à l'intérieur / à l'extérieur de l'habitation *
(*Biffer la mention inutile)

Date : Signature :

Pour toute info complémentaire : 04/267 06 40 ou 42

Joseph Simoné,
Échevin
et son équipe Environnement

Serge Fillot,
Bourgmestre

DOSSIER PESTICIDE

Dans un précédent Echo d'Oupeye, je vous ai annoncé que nous lancerions une campagne d'informations sur les pesticides qui constituent une pollution de l'air et des inquiétudes auprès de tous les citoyens de notre Commune. Comme convenu, nous aimerions débiter, en toute modestie, par la récolte des questions et les préoccupations les plus fréquentes. Une fois ces questions regroupées, votre questionnaire sera soumis aux différents spécialistes (agriculteurs classiques et bio, syndicat d'agriculteurs, Nature et Progrès, professionnels de la Santé).

Afin de préparer ce questionnaire citoyen, pourriez-vous nous faire parvenir vos interrogations **avant le 14 mars 2020** soit par courrier à l'adresse Eco-conseiller, rue des Écoles 4 à 4684 Haccourt, soit par mail à l'adresse o.thonnard@oupeye.be.

CONCOURS « LE JUSTE TRI » : LES RÉPONSES

Dans l'Echo d'Oupeye précédent, nous vous proposons un jeu afin de tester vos connaissances en matière de « juste tri » suite à l'apparition du nouveau sac transparent et du sac PMC + (bleu) qui accueille encore plus de déchets plastiques. Voici les bonnes réponses :

- dans le sachet transparent : emballage de chips, sachet de salade, emballage pack de bouteilles, filet à oranges ou mandarines,
- dans le sachet bleu : tube de dentifrice, pot de fleurs en plastique, pot de yaourt, ravier de viande (frigolite noire),
- dans le container gris : frigolite blanche, flacon déboucheur de canalisation.

Les gagnants du concours seront avertis par courrier.

◆ LE BILLET DU SPORT

55.000 NAGEURS ONT FRÉQUENTÉ NOTRE PISCINE EN 2019

Depuis trois ans, la RCA (Régie Communale Autonome) s'est évertuée à moderniser l'équipement de votre piscine à grands frais. De fait, nous avons procédé au remplacement de toute la machinerie du bassin, via un nouveau système de filtration performant, nous avons assuré l'installation de nouvelles douches, portes et casiers ; dernièrement le carrelage et les caillbotis des plages ont été changés. Tous ces investissements dans l'unique but d'offrir aux utilisateurs une infrastructure accueillante et encore plus sécurisée s'agissant du respect des normes d'hygiène.

Malheureusement, malgré tous ces efforts, nous constatons que de nombreux utilisateurs (nageurs, élèves, seniors, accompagnants) ne respectent pas le passage pieds nus dans le pédiluve pourtant dépourvu de toute bactérie (milieu chloré), mais également le rinçage du corps « douche savonnée » avant la baignade !



Saviez-vous que seuls 2% des nageurs prennent une douche savonnée avant d'entrer à l'eau, contre 60% après l'effort ?

Or une douche, avant d'entrer dans le bassin, permet d'améliorer considérablement la qualité de l'eau et surtout, de réduire le taux de chloramines (peaux mortes, sueur, bactéries et toutes sortes de produits cosmétiques). Pour info, les chloramines peuvent conduire à des nuisances comme l'irritation des yeux, à des allergies et même à un inconfort respiratoire.

Bien évidemment, pour contrer ce problème, nos machineries augmentent proportionnellement le taux de chlore et notre équipe de maintenance est contrainte d'apporter quotidiennement 30 litres d'eau fraîche par baigneur.

Sachant que plus de **55.000 nageurs ont fréquenté notre piscine en 2019**, à raison de 30 litres d'eau par usager, cela représente **1.650 m³ d'eau gaspillée en 2019**.

Coût de ce procédé : près de **8.000 € par an** !

Dans un souci de santé publique, d'économie et de respect de notre environnement, aidez-nous sans attendre à améliorer la qualité de l'eau de notre bassin, à réduire le taux de chloramines, la consommation de chlore et d'eau.

COMMENT ?

Voici quelques règles élémentaires d'hygiène :

- ✓ **Ôter tout maquillage et autres produits cosmétiques ;**
- ✓ **Passage aux toilettes avant la douche savonnée ;**
- ✓ **Prendre une douche savonnée avant la baignade en piscine ;**
- ✓ **Port obligatoire du bonnet de bain ;**
- ✓ **Passage dans le pédiluve (y compris les accompagnants et professeurs) ;**
- ✓ **Pas de baignade en cas de maladies transmissibles (verrues, gastro-entérite, etc.) ;**
- ✓ **Utiliser des accessoires (bouées, palmes, paddle, lunettes, ...) réservés exclusivement à l'usage de la piscine et bien entretenus.**

Nous sollicitons donc personnellement chaque nageur, responsable de club, élève, enseignant, directeur, moniteur et personnel de surveillance afin d'être à l'avenir plus vigilant quant à cette problématique.

Merci de votre compréhension et de votre parfaite collaboration.

Un public averti est un public responsable.

*Irwin Guckel,
Échevin des Sports*

◆ L'AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI D'OUPEYE DÉMÉNAGE

Depuis le 6 janvier 2020, le bureau est accessible **rue des Écoles, 4 à 4684 Haccourt (ancienne administration communale)**

- lundi de 8h30 à 11h30
- mardi et jeudi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h
- mercredi de 8h30 à 11h30
- vendredi de 8h30 à 12h30

L'ALE d'Oupeye organise début 2020 une formation au permis de conduire théorique et/ou pratique à destination des demandeurs d'emploi qui entrent dans les conditions ALE.

Renseignements et inscriptions : ALE : 0499/88 76 30 – aleoupeye@gmail.com



◆ OUPEYE EN IMAGES

NOCES D'OR



M. et Mme Pirson – De Decker de Vivegnis



M. et Mme Saint-Remy – Malfait de Hermée

ANNIVERSAIRES DE MARIAGE AU CHÂTEAU... N'OUBLIEZ PAS DE VOUS INSCRIRE !

Si en 2020, vous désirez célébrer vos 50, 60, 65, 70 ou 75 ans de mariage à la Commune, contactez dès à présent, le service des Relations publiques : 04/267 07 06 – relations.publiques@oupeye.be

NOS RETRAITÉS FÊTÉS

C'est à l'occasion de la remise des vœux au personnel, qui s'est tenue au Refuge d'Aaz ce mercredi 8 janvier, qu'ont été honorés les membres du personnel communal admis cette année à la retraite. Félicitations à eux et bon vent dans leur nouvelle vie !



Les reportages photos complets peuvent être consultés sur notre site internet www.oupeye.be – onglet PHOTOS



TOUS LES INGRÉDIENTS D'UN NOËL PARFAIT !

De l'artisanat et des gourmandises, des petits cadeaux entre amis et de bons verres à partager en famille : tous les ingrédients d'un vrai week-end festif étaient une fois de plus réunis cette année à l'occasion du 31^e Noël au Château. On mentionnera cette année encore le merveilleux feu d'artifice tiré samedi soir depuis le parc ou encore le beau décor réalisé par le service culturel pour accueillir le Père Noël et ses petits amis.

UNE PLUIE DE MÉDAILLES POUR NOS ARTISTES ET SPORTIFS

La traditionnelle cérémonie de remise des **Mérites culturels et sportifs oupeyens 2019** s'est tenue le 29 novembre dans le superbe cadre de la salle des spectacles du château. Elle a récompensé et mis en lumière les activités, les œuvres et performances de quelques-uns de nos concitoyens se dédiant corps et âme au sport ou à la création artistique.

Dans le domaine sportif :

- Catégorie « Récompenses à titre individuel » : Isabelle Smeets et Dominique Piron (triathlon), Alain Steeman (course à pied/ultra endurance) et William Wilkin (buggy)
- Catégorie « Espoirs » : Chiara Lorelli (karaté) et Ameline Gerson (boxe thaïlandaise)
- Catégorie « Récompense collective » : l'équipe 1^{ère} du Royal Oupeye Football Club (Football)

Dans le domaine culturel :

- Catégorie « Espoirs » : Julie Catalano et Sophie Hubin (littérature) et Alexandre Vannerum (cinéma)
- Catégorie « Reconnaissance » : Béa Roskam (théâtre)
- Catégorie « Mérite culturel 2019 » : Samuel Tits (humour)



◆ RÉHABILITATION DE L'ANCIENNE CARRIÈRE DU BOYOU

ANNONCE RÉUNION D'INFORMATION PRÉALABLE

Le bureau Scheen-Lecoq informe la population qu'il prévoit d'introduire une demande de permis unique pour la réhabilitation de l'ancienne carrière du Boyou sur des terrains situés rue Boyou (parcelles cadastrées à Oupeye, Division 7 / Heure-le-Romain, Section A et portant les numéros 68B, 69, 83E, 83K, 96A, 97, 99C, 99D et 100A).

Conformément aux dispositions légales relatives à la participation du public en matière d'environnement, toute personne intéressée est invitée à la réunion d'information préalable qui sera organisée le **mercredi 19 février 2020 à 19h00** à l'école communale de Heure-le-Romain – rue de la Hachette, 9 à 4682 Heure-le-Romain.

Cette réunion remplace celle annoncée pour le 15/01/20 et rencontre un double objectif :

- permettre au concepteur du projet d'informer le public de l'objet de la demande de permis ;
- permettre au public d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet, de mettre en évidence les points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences ainsi que de proposer des alternatives pouvant être raisonnablement envisagées par le demandeur.

Toute personne peut, dans un délai de quinze jours à dater du jour de la tenue de la réunion précitée, émettre ses observations et suggestions destinées à la réalisation de l'étude d'incidences en les adressant par écrit avec son nom et son adresse au Collège communal d'Oupeye (rue des Ecoles, 4 à 4684 Oupeye). L'auteur d'observations ou de suggestions adresse également copie de son courrier au bureau Scheen-Lecoq (Avenue Monbijou, 14 à 4960 Malmedy).

Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de l'auteur de projet (bureau Scheen-Lecoq tél : 0477 51 74 42) ou de l'auteur agréé de l'étude d'incidences (Aquaconseil SPRL, 043798771).

PAR LE COLLEGE

Le Directeur général,
Pierre Blondeau

Pour le Bourgmestre,
les Échevins délégués,
Joseph Simoné et Paul Ernoux

◆ URBANISME - AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège Communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme avec ouverture de voirie introduite par la **SPRL La Gravière Construct** dont le siège social se situe rue Fêchereux 19C à 4607 DALHEM.

Les terrains concernés sont situés à 4681 HERMALLE-SOUS-ARGENTEAU, entre les rues Florent Leruth et du Tilleul, et cadastrés Division 3, section B, numéro 591P2, 590F, 590G, 586H, 586G.

Le projet vise la **construction de 26 maisons et de 8 immeubles à appartements, garages, emplacements de parking, avec ouverture de voirie et création d'espaces verts, chemins et placettes. Le projet s'étend sur plus de 2 ha et fait l'objet d'une procédure d'évaluation de l'Impact sur l'Environnement (EIE).**

L'enquête publique est réalisée en vertu de la section 5 du Décret du 06/02/2014 relatif à la voirie communale (ouverture et création de voirie), du Livre Ier du Code de l'environnement (rubrique 70.11.02, EIE obligatoire pour les constructions groupées sur une superficie de plus de 2ha), des articles D.IV.40 (R.IV.40) et D.IV.41 du CoDT.

Cette enquête débute le 31 janvier 2020 et se termine le 02 mars 2020.

L'ensemble du dossier ainsi que l'EIE peuvent être consultés durant cette période à l'Administration Communale d'Oupeye, auprès du service de l'Urbanisme, rue des Ecoles 4 à 4684 Haccourt:

- Les lundis, mardis et jeudis de 8h30 à 12h00.
- Les jeudis de 16h00 à 20h00, la personne souhaitant consulter le dossier **devant prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures ouvrables à l'avance.** Ce rendez-vous doit être pris auprès de Mme PENNING, conseillère en aménagement du territoire et urbanisme (04/267.07.31 – f.penning@oupeye.be)

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal soit:

- par courrier postal ordinaire à l'adresse suivante : Service Urbanisme – Rue des Ecoles 4 à 4684 Haccourt;
- par télécopie au numéro 04/267.06.01;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@oupeye.be;
- à déposer au service de l'Urbanisme dont le bureau se trouve rue des Ecoles 4 à 4684 Haccourt;

Le courrier, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention « **Enquête Publique – Permis166.19.3 – La Gravière Construct** ».

Conformément à l'article D.VIII.19 : « *A peine de nullité, les envois par courriers ou télécopies sont datés et signés (mention des noms et adresses clairement lisibles); ceux par courrier électronique sont clairement identifiés et datés* ».

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Mme Penning ou au plus tard lors de la séance de clôture de l'enquête qui se tiendra le 03 mars 2020 à 11h00, à l'Administration communale d'Oupeye, service urbanisme.

Dans l'éventualité où le nombre de personnes ayant introduit individuellement des réclamations et observations est supérieur à 25, le Collège Communal organisera une réunion de concertation dans les 10 jours de la clôture d'enquête.

PAR LE COLLEGE

Le Directeur général,
Pierre Blondeau

Pour le Bourgmestre,
l'Échevin de l'Aménagement
du Territoire et de l'Urbanisme
Paul Ernoux

LA CHARTE « OUPEYE AGIT POUR L'ÉGALITÉ » DÉVOILÉE... ET SIGNÉE

La Commune d'Oupeye s'est dotée d'une Charte intitulée « Oupeye agit pour l'égalité ». Le document a été présenté publiquement à l'occasion d'une cérémonie qui s'est tenue le 12 décembre dernier au château d'Oupeye. Cette Charte stipule que la Commune s'engage notamment à combattre toutes les formes de discrimination, à favoriser une politique d'égalité des chances ou encore réprimer la diffusion de tout message discriminatoire. La cérémonie a permis aux Bourgmestre, Échevins, Conseillers communaux et Conseillers de l'Action sociale de signer le texte. Les Ministres Daerden et Morreale ont également tenu à être présents pour appuyer cette démarche et rappeler leurs engagements tant au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles que de la Région wallonne.



OUPEYE AGIT POUR L'ÉGALITÉ

Pour lutter contre les discriminations, notre Commune s'engage à :

1. Combattre toutes les formes de discrimination.
2. Communiquer sur les engagements de la présente charte auprès du personnel communal, du CPAS, des partenaires, des associations et des citoyen-ne-s.
3. Favoriser une politique d'égalité des chances et soutenir une dynamique inclusive par la mise en place d'actions qui ont pour objectif de créer du lien social et de lutter contre la pauvreté.
4. Relayer auprès de nos partenaires notre engagement en faveur de l'égalité des chances et de refuser toute collaboration avec une entité dont les activités ou les pratiques sont contraires aux valeurs et aux principes de cette charte.
5. Réprimer la diffusion, par toutes voies de communication, de tout message discriminatoire ou incitant à la haine de la part des représentants politiques et des membres du personnel communal.
6. Promouvoir la diversité et l'égalité des chances dans toutes les étapes de gestion des ressources humaines. Garantir la transparence et l'objectivation des procédures à chaque étape-clé de la carrière des agents publics.
7. Veiller au respect de la Charte dans toute l'entité communale, notamment par la mise en place d'un point d'information pour toute personne qui souhaite relayer des signalements en matière de discrimination.
8. Développer des synergies avec l'ensemble des acteurs actifs dans le domaine de l'égalité des chances, notamment en devenant un « Territoire interculturel ».

Décision du Conseil communal du 21 novembre 2019



CRÈCHE « LES PETITS CÂLINS »



La crèche « Les Petits Câlines », ouverte depuis 30 ans, s'aligne sur la nouvelle réforme ONE !

En effet, à partir de 2020, l'ONE lance une grande réforme dans le secteur de la petite enfance.

Et concrètement, pour vous, que va-t-il se passer ?

L'encadrement sera renforcé et cela nous permettra de rendre celui-ci encore plus adapté aux besoins individuels de chaque enfant.

Un horaire étendu à partir du 1er septembre 2020, la crèche ouvrira ses portes du lundi au vendredi de 7h à 18h30.

Et la philosophie de la crèche ? Nous l'améliorons au quotidien :

- Activités extérieures quotidiennes afin que les enfants puissent découvrir la nature et faire de nouvelles expérimentations ;

- Réflexion éco-responsable : diminution du plastique, réutilisation des objets autrement, donation au lieu de jeter ;
- Une place active à l'enfant, augmentation de son autonomie tout en l'accompagnant au quotidien ;
- Mise en place de projets collectifs en partenariat avec les familles : le potager, la décoration du sapin,...

Nous accueillons des enfants à besoins spécifiques.

Plus de renseignements ? N'hésitez pas à joindre la directrice, Madame Coralie Mesureur, par téléphone (04/264.93.83) ou par mail (creche@cpas-oupeye.be). Adresse : rue du Pré de la Haye, 18 à 4680 Oupeye.

Hélène Lombardo,
Présidente du CPAS

◆ AGENDA

ALCOOLIKES ANONYMES "OUPEYE HUMILITÉ"

Réunion les mercredis et vendredis de 20h à 22h. Ateliers du château, rue du Roi Albert, 50
Contact : 0472/87 72 11 – 078/15 25 56

BIBLIOBUS PROVINCIAL

Les lundis 3 et 17/2, le 2/3 :
- Haccourt : rue des Ecoles, 4 de 9h35 à 10h25
- Houtain : voie du Puits, 13 de 14h45 à 15h30
Les mercredis 12/2 de 14h30 à 15h et 26/2 de 11h15 à 12h :
- Haccourt : parking du Delhaize

RACONT'ART

Le samedi 8/2 : atelier cuisine pour enfants "Mon menu chic" (9h30 : 7-10 ans et 11h : 11-14 ans)
Le vendredi 21/2 : projection débat "En Conscience" (Témoignages de mort imminente).
Infos et inscriptions : www.racont-art.be.
Centre Âme & Conscience (Vivegnis).

AMATEURS DE PHILATÉLIE

Le dimanche 9/2 au château d'Oupeye de 8h30 à 12h30. Infos : 0498/29 00 24 – ladielligencephilatelie@hotmail.com

CERCLE CULTUREL MARCEL DE LINCÉ

Le mardi 11/2 à 20h : "Chine du sud, peuples de la Nouvelle Lune". Conférencier : Dany Marique. Infos : 04/248 36 47.

LE CASINO DE VIVEGNIS FÊTE SES 20 ANS !

Le dimanche 16/2 à 15h, l'asbl Do Mi Do vous invite à son concert des profs au Casino de Vivegnis, rue des Anciens Combattants, 104. Chant, piano, guitares, batterie, violon, flûte. Ce concert sera suivi d'une réception pour les 20 ans du Casino de Vivegnis ! Réservation obligatoire sur : www.domido.be et au 0474/28 11 12.

INVITATION AU VOYAGE

Du 13 au 18/4 : le littoral languedocien. Inscriptions souhaitées pour le 18/2. Infos et inscriptions : Besace Oupeye, rue Michel, 112, 4684 Haccourt - Tél : 04/379 22 16 – 0475/33 47 00 - Mail : besace.oupeye@scarlet.be - Facebook : Besace Oupeye

MAISON DE LA LAÏCITÉ

Le mardi 18/2 à 14h : conférence « Aufray, capitaine du Santiano » par Guy Delhasse. Goûter proposé pour le prix de 5 €. Réservation souhaitée pour le 15/02 au plus tard.
Contact : Mme Troussart – 04/264 97 39, rue sur les Vignes 80 à Oupeye.

VIVEGNIS : BAL COSTUMÉ POUR ENFANTS

Le samedi 22/2 à 15h, organisé par les Cadets de Vivegnis. Cercle St-Nicolas, rue de Cheratte 44. Entrée : 3 €. Gratuit pour les enfants.

INVITATION À NOS MARCHEURS

Le dimanche 23/2 : Mortroux et sa région. Départ du Cercle St-Nicolas à Vivegnis à 10h.
Les 6 et 7 /6 : excursion en car à la côte d'Opale.
Renseignements et inscriptions au 04/264 81 94 – 0476/72 94 14 – Mail : giuse.mastro@skynet.be

THÉÂTRE WALLON

Le samedi 29/2 à 20h et dimanche 1/3 à 15h.
"Belotte et Rebelotte", comédie en 3 actes de JP Yans.
Salle "Les Rouges" à Heure-le-Romain. Réservation au 0474/06 68 63 à partir du 11/2 (lundi, jeudi et vendredi de 14h à 17h – mercredi de 14h à 19h).



◆ CPAS

UN NOUVEAU POTAGER SOLIDAIRE KREAVERT À VIVEGNIS!

Dans les prochaines semaines, un potager KreaVert, projet porté par la Maison de Quartier et l'ASBL Cynorhodon, sera mis en place par et pour les citoyens. L'objectif est de recréer du lien social en donnant à chacun l'accès à une nourriture saine et durable tout en s'amusant. Chaque citoyen est dès lors invité à participer à l'élaboration du projet de A à Z.

VENTE DE BOIS

Mise en vente d'un stock de bois coupés (maximum 3m³) pour le prix de 55 € le m³, soit à emporter, soit livré moyennant supplément. Intéressé? Contactez M. Requile, brigadier

Une réunion d'information aura lieu le 17 février à 18h à la Maison de Quartier de Vivegnis, rue Fût voie, 77. Pour plus d'informations : florence.winkin@cpas-oupeye.be ou laurie@cynorhodon.be ou sur la page Facebook de l'ASBL Cynorhodon. *Le projet KreaVert d'Interreg V est cofinancé par le Fond européen de développement régional et la Wallonie, en partenariat avec Basse-Meuse Développement.*

du CPAS, par téléphone au 04/240 62 47 entre 8h et 12h uniquement.

Hélène Lombardo,
Présidente

◆ NOUVEAUX ACTEURS ÉCONOMIQUES*

ALARMES

DIGITEL SECURITY - Installation d'alarmes
Rue Cockroux, 3/21 à 4680 Oupeye - 0494/48 07 42
marc.paes@scarlet.be - www.digitalsecurity.be

* Les nouveaux acteurs économiques sont invités à nous signaler les divers renseignements concernant leur activité (compétence, adresse, numéro de tél., horaire,...). Nous nous ferons un plaisir de les faire paraître dans l'Echo d'Oupeye.

KINÉSITHÉRAPIE-OSTÉOPATHIE

BAUDOIN Hervé, kiné-ostéopathe D.O. pédiatrique et conventionnel
Kinésithérapie: rue d'Heure-le-Romain, 85 à 4680 Oupeye
Ostéopathie : Centre Médical, avenue Reine Elisabeth 26/15 à 4684 Haccourt
0495/87 58 80 – hervebaudoin@yahoo.fr

OU
PE
YE

ECHEVINAT DE LA
CULTURE
ASBL CHÂTEAU D'OUPEYE

Un communiqué de l'Echevin de la Culture, Irwin Guckel et du Président de l'ASBL Château d'Oupeye, Xavier Hannecart.



Lundi 10/2 à 20h

Ciné-club avec "La vie des autres"

de F. H. Donnermarck, 2006

Pour aborder la thématique de cette année au

ciné-club du château « Musique et cinéma », ce film de Florian Henckel von Donnersmarck

est exemplaire. L'un des thèmes traités dans le film est la force que peut

exercer la musique sur l'être humain : même un officier de la Stasi

(Gerd Wiesler, l'agent HGW XX/7), de par sa fonction hermétique à tout

mouvement artistique n'y résistera pas. De l'agent insensible, inhumain,

il se métamorphosera en "homme bon". Entrée : 3€

Réservation souhaitée au 04/267 07 71 ou 04/267 06 17



DIMANCHE DES P'TITS LOUPS

Dimanche 23/2 à 15h :

« Des hauts et des Bas »

Spectacle de théâtre physique et de manipulation d'objet.

Il met en scène la vie d'une femme dont le quotidien est peuplé d'objets qui prennent vie. L'édredon se rebelle, les vêtements sur la corde à linge se mettent à danser, une vieille valise devient un cabinet de toilette...

Le spectacle traite du rêve, du merveilleux mais aussi de la solitude.

Pour enfants à partir de 2,5 ans.

Réservations souhaitées au

04/267.06.21 ou 04/267.06.20

P.A.F. : Adultes : 5 €, enfants : 4€, Art 27 : 1.25 €



Lun 2/3 à 20h : BLUES AU CHATEAU - Johnny Rawls (USA)

Entrée : 16€ - Prévente : 13 €, Art.27 : 1,25 €.

Réservations au 04/267.06.17



Contact et renseignements: Echevinat de la Culture,
rue des Ecoles, 4 - 4684 Haccourt. Tél: 04/267.06.20.

Site : www.oupeye.be - Facebook : Le Château d'Oupeye asbl

OUPEYE BIBLOUPE

Rue du Roi Albert, 194. Tél: 04/267.07.71. E-mail : bibliothequecommunale@oupeye.be.

Programme complet sur demande ou sur www.oupeye.eu/bibloupe

LES ANIMATIONS "PLUS DE PLACE"

de Loïc Gaume (Ed. versant sud) :

Mercredi 5/2 à 10h30 : Mercredis de BB'Oup

Animation "Plus de place". Pour les 18-36 mois. Sur réservation : 3 €

Samedi 8/2 de 10h à 12h : Samedi des petits

"Une moufle, un bonnet, une chaussette, ...un abri".

Pour les 3-5 ans. Sur réservation : 3 €

Vendredi 28/2 de 14h à 17h : Ré'créatif

Les animaux transis de froid cherchent refuge".

Pour les 6-10 ans. Sur réservation : 5 €



Et aussi :

> Samedi 1^{er} février de 10h à 13h : **Samedi-lire**, les bibliothécaires vous présentent une sélection de livres

> Vendredi 7/2 dès 20h : **Ludothèque, Soirée jeux pour ados et adultes**

> Mercredi 12/2 à 15h : **Les Chuchoteurs d'histoires**

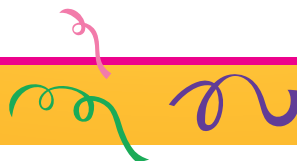
> Mardi 18/2 à 20h à la Bibliothèque Saint Nicolas - Vivegnis : **Cercle de lecture "A livre ouvert"**

> Mercredi 19/2 de 17h à 19h : **Book'N chill, club ados**

◆ CORTEGES DE CARNAVAL

HOUTAIN : LE MARDI 25 FEVRIER

HACCOURT : LE SAMEDI 7 MARS



Café Citoyen

DISCUTONS DU NOUVEL AMÉNAGEMENT
DE LA PLACE DE LA STATION
À HOUTAIN SAINT-SIMÉON



Les Cafés Citoyens ont pour objectif de rassembler les habitants d'Oupeye autour d'un café, dans une ambiance décontractée et conviviale, pour présenter et discuter d'un projet communal à venir ou en cours.

Les premiers auront pour thématique le projet de rénovation de la place de la Station à Houtain Saint-Siméon. N'hésitez pas à venir avec votre tasse préférée !

Les prochaines dates :

Samedi 8 février, à 10h, à l'école de Houtain Saint-Siméon

Dimanche 23 février, à 11h, à l'école de Houtain Saint-Siméon



Pour toute question, veuillez contacter le service Citoyenneté par téléphone (04 267 07 25) ou par email (citoyennete@oupeye.be)

MOBITIC :

ATELIERS INFORMATIQUES À L'ATTENTION DES SENIORS (+ 55 ANS)

Les ateliers se déroulent à la bibliothèque d'Oupeye (cyberthèque) à partir du mois de mars 2020.

Ils auront notamment pour thème : la banque en ligne, découvrir le monde, l'actualité en ligne, l'utilisation du smartphone. Réservation obligatoire au 04/267 07 71.

La participation est gratuite;
durée moyenne d'un atelier : 2h30.

L'ECHO
d'
OUPEYE

Editeur responsable :
Serge FILLOT, Bourgmestre
Rue des Ecoles, 4
4684 Oupeye - Haccourt
Dépôt : bureau d'Oupeye
Mise en page et impression :
ExcellePrint - Stavelot
Imprimé sur papier écologique



AVIS À NOS ANNONCEURS

Nous prions nos annonceurs désireux de voir publier leurs programmes d'activités pour le mois de mars 2020, de faire parvenir leurs projets de textes à l'attention de M. Raphaël Hensenne, service des Relations publiques, rue des Écoles, 4 - 4684 Haccourt - Tél : 04/267 07 06 – relations.publiques@oupeye.be pour le lundi 10 février dernier délai.

Merci de synthétiser vos textes AU MAXIMUM.

Château d'Oupeye

Rue du Roi Albert, 127

Dimanche 8 mars'20 - 15h

dans le cadre de la
Journée internationale des Femmes
Concert

Les Callas s'Rotés
Nos désirs font désordre !



© Christophe Smets

Uniquement sur réservation
l'Administration communale d'Oupeye
Tél : 04/267 07 22 - Entrée : 12 €. Tarif spécifique pour les dames : 8 €



Une organisation de l'Administration communale d'Oupeye
à l'initiative du Service de l'Égalité des Chances